



CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 30 mai 2014

---

## INVITATION PRESSE

### Comité opérationnel départemental anti-fraude

---

La lutte contre la fraude aux finances publiques est un impératif de justice sociale et d'efficacité économique.

Placés sous l'autorité du préfet et du procureur de la République, les Comités opérationnels départementaux anti-fraude (Codaf), ont pour mission d'optimiser l'utilisation des moyens affectés à la lutte contre la fraude. Des objectifs précis leur ont été assignés pour l'année 2013, notamment en matière de lutte contre le travail illégal et contre le commerce clandestin des métaux. Il faut donc agir au plus près de la réalité du terrain.

Sa réunion plénière aura lieu **mardi 3 juin 2014**, à la préfecture de l'Essonne, salle Jean Moulin Cabinet du Préfet, aussi, nous vous invitons à un **point presse qui se déroulera à partir de 11h30**.

*Merci de vous accréditer auprès du Bureau de la Communication Interministérielle  
au 01 69 91 90 54 avant le 2 juin 2014, 17h00*

#### Contacts presse Préfecture :

- Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :  
. 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel [nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr](mailto:nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr)  
- Marie-José DACHÉ, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :  
. 01 69 91 90 37 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel [marie-jose.dache@essonne.gouv.fr](mailto:marie-jose.dache@essonne.gouv.fr)



@PREFECTURE91